

Corrigé ATSEM 2025 interne et troisième concours

Proposition de corrigé - non officielle. Concours ATSEM principal de 2e classe, AURA et Loiret, épreuve du 8 octobre 2025. Proposition de réponses aux situations professionnelles du dossier.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Question 1 : motricité et équilibre

a. Les trois missions de l'ATSEM

Mission	Tâches proposées
Sécuriser les dispositifs	Vérifier avec l'enseignant la stabilité du matériel, les fixations et les tapis ; dégager les zones de passage et de réception ; signaler tout défaut avant le début de l'activité.
Veiller au déroulement	Rappeler la consigne, organiser l'attente sans bousculade, laisser un espace entre les enfants et surveiller le poste confié. Prévenir l'enseignant d'une difficulté ou d'un incident.
Accompagner	Montrer le geste demandé, reformuler avec des mots simples, encourager sans comparer et proposer l'aide prévue par l'enseignant.

L'ATSEM assiste la séance sous la responsabilité de l'enseignant ; il ne remplace pas celui-ci dans le choix des objectifs pédagogiques.

b. Trois reformulations imagées

- **La poutre** : « Tu es un petit équilibriste : avance sur le pont, un pied devant l'autre, les bras ouverts comme des ailes. »
- **La traversée** : « Tes pieds suivent deux petits chemins : garde un pied sur chaque poutre et avance doucement. »
- **Le chemin** : « Suis le fil au sol comme un petit train sur son rail, sans sortir de la ligne. »

L'image doit aider à comprendre le mouvement attendu, pas suggérer un saut ou une course absents de la consigne.

c. Un enfant ne franchit pas la rivière

Je l'arrête dans une position stable, le rassure et lui laisse le temps d'expliquer ou de montrer ce qui le gêne. Je peux proposer ma main sans l'imposer. Si l'écart reste trop difficile, j'en informe l'enseignant pour convenir d'une adaptation, par exemple rapprocher les briques lorsque le parcours est libre. Je ne force pas l'enfant et ne le mets pas en échec devant le groupe.

d. Cases manquantes du document 1

1. Tâche de la poutre : avancer debout en équilibre sur la poutre, sans en descendre, en plaçant un pied devant l'autre.

2. Comportements pour la traversée : garder un pied sur chacune des deux poutres, regarder devant soi, utiliser les bras pour s'équilibrer et ajuster son allure.

3. Nom possible : le tunnel, puisqu'il faut progresser sur le banc en passant sous les cerceaux sans les toucher.

Question 2 : mutisme sélectif

a. Définition simple

D'après les documents, il s'agit d'un trouble anxieux dans lequel un enfant capable de parler ne parvient pas à le faire dans certaines situations, notamment à l'école, alors qu'il parle dans un cadre où il se sent à l'aise. Ce n'est pas un silence décidé pour désobéir. L'ATSEM observe et transmet ; il ne pose pas lui-même le diagnostic.

b. Quatre signes décrits dans le dépliant

Le document évoque notamment :

- un corps raide ou figé ;
- un visage peu expressif et un regard évitant ;
- une attitude de repli ;
- un air apeuré.

Ces observations ne suffisent pas isolément à diagnostiquer un mutisme sélectif. Le contraste avec la parole aisée dans un autre contexte est important dans le dossier.

c. Les injonctions à parler

Les formules des affiches attribuent à l'enfant un choix ou un défaut et le placent sous le regard des autres. Elles risquent d'augmenter la pression et l'anxiété. Il faut éviter la moquerie et la sommation, reconnaître une difficulté réelle et laisser d'autres moyens de participation.

d. Trois postures pour l'atelier sur les sons

- Installer un climat calme, annoncer simplement l'activité et placer l'enfant à côté de partenaires rassurants, en petit groupe selon l'organisation de l'enseignant.
- Lui permettre de montrer une image, de pointer une réponse ou de faire un geste, sans faire de la parole une condition d'accès au jeu.
- Laisser un temps de réponse, ne pas parler immédiatement à sa place et accueillir discrètement toute participation. Les étapes sont ajustées avec l'enseignant et les professionnels qui accompagnent l'enfant.

Question 3 : prévention des TMS

a. La zone la plus sensible

Le **bas du dos** arrive en tête dans les deux groupes de l'enquête : 75 % avant 45 ans et 86 % après 45 ans.

b. Évolution après 45 ans

Les douleurs déclarées augmentent pour toutes les zones présentées. La hausse est particulièrement marquée pour les hanches/cuisses, de 9 % à 37 %, ainsi que pour les épaules, de 42 % à 65 %. Ce sont des déclarations de l'enquête fournie, pas une mesure nationale de tous les ATSEM ni une preuve d'une causalité liée au seul âge.

c. Postures à éviter pour l'habillement

Éviter de rester longtemps penché en avant, de tordre le dos pour atteindre un vêtement, de s'accroupir ou de rester à genoux de façon prolongée et de lever répétitivement les bras au-dessus des épaules. Préparer les affaires à portée et disposer d'un siège adapté permettent de limiter ces contraintes. Il faut aussi accompagner l'autonomie de l'enfant au lieu de faire systématiquement tous les gestes à sa place.

d. Tableau de prévention

Action	Deux propositions au moins
Organisation	Alternier des tâches sollicitant différemment le corps ; planifier l'entretien avec un temps suffisant et répartir les manutentions, sans précipitation.
Formation	Former à l'utilisation et au réglage des matériels ; apprendre à analyser les situations de travail et à repérer les contraintes avec les acteurs de prévention.
Espaces et outils	Ranger le matériel fréquent à hauteur accessible ; utiliser un chariot et des manches réglables pour limiter port de charges et flexions.

Point à nuancer dans l'exemple du sujet : la ceinture lombaire ne doit pas être présentée comme un EPI de prévention systématique. L'INRS distingue cet usage de celui d'un dispositif thérapeutique, qui relève d'une appréciation médicale. La prévention doit d'abord réduire les contraintes à la source.

e. Quatre adaptations des postes

- Prévoir des sièges d'adulte adaptés aux activités près des enfants, avec une assise permettant de garder une posture stable.
- Organiser le rangement pour éviter les prises répétées au sol ou au-dessus des épaules.
- Utiliser des moyens de déplacement du matériel et fractionner les charges plutôt que les porter lourdement.
- Répartir les séquences scolaires, d'entretien et périscolaires pour alterner les postures, avec des temps d'échange permettant de signaler et corriger les difficultés.

Ces mesures se discutent avec l'équipe, la collectivité et les acteurs de prévention ; elles ne reposent pas sur les seuls efforts individuels de l'agent.

Question 4 : paysages et cinq sens

a. Présentation de l'atelier

« Nous allons découvrir un paysage avec nos yeux, nos oreilles, notre nez et nos mains. Nous dirons ce que nous remarquons, puis nous le représenterons. Pour goûter, nous utiliserons seulement les aliments prévus par l'adulte. » Le vocabulaire et les supports sont préparés avec l'enseignant. On ne goûte pas un élément trouvé dehors ; les aliments proposés respectent les consignes et les allergies connues.

b. Vocabulaire possible

Sens	Verbe	Perception
Vue	Observer	Couleur
Odorat	Sentir	Odeur
Ouïe	Écouter	Son
Goût	Goûter	Saveur
Toucher	Toucher	Texture

c. Questions pour le graphisme

Pour observer : « Qu'est-ce que tu vois au premier plan ? Et plus loin ? » Pour les couleurs : « Quelles couleurs reconnais-tu ? Laquelle veux-tu essayer pour ce morceau du paysage ? » Pour les formes : « La rivière fait-elle une ligne droite ou une courbe ? Quelle forme pourrait t'aider à dessiner cette montagne ou ce toit ? »

Je montre le matériel et aide à verbaliser, sans imposer un dessin uniforme ni faire à la place de l'enfant.

d. Deux activités périscolaires liées au projet

Un paysage sonore : dans un espace connu et sécurisé, les enfants écoutent brièvement, puis associent des images aux sons entendus et composent une petite carte. Cela prolonge le vocabulaire de l'ouïe et la description du paysage.

Un tableau de textures : avec des matériaux sûrs préparés par l'adulte, les enfants comparent lisse, rugueux, doux ou dur, puis créent un paysage par collage. L'activité relie toucher, vocabulaire et représentation, en respectant le cadre du temps périscolaire.

Référence complémentaire : [INRS, ceinture lombaire et prévention, publication de mars 2015.](#)